

Berne, le 18 novembre 2025

Aux Députées et Députés du Grand Conseil du canton de Berne

Pas de baisse de la compensation du renchérissement lors du débat budgétaire

Chères Députées, chers Députés,

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil une compensation du renchérissement de 0,5 % pour le personnel. Il souhaite ainsi réduire quelque peu la différence de 2,4 % (état à fin 2024) résultant de l'absence de compensation du renchérissement ces dernières années. Une proposition de la majorité de la commission des finances prévoit toutefois de ne verser la compensation du renchérissement que sur la base du renchérissement annuel effectif.

Si l'inflation annuelle effective à la fin de 2025 est de 0,1 %, la proposition du Conseil-exécutif en matière de compensation du renchérissement engendrerait toujours un retard de 2,0 %. Compte tenu de la pénurie de personnel qualifié, ce retard important pose un problème pour le personnel de l'administration cantonale et le corps enseignant.

Le personnel cantonal trouve souvent à la Confédération des postes nettement mieux rémunérés. La Confédération est également moins en retard en matière de compensation du renchérissement. Il en va de même pour le corps enseignant par rapport aux cantons voisins. Le personnel des entreprises subventionnées a également un besoin urgent de combler l'écart de renchérissement.

En 2022, l'inflation s'élevait à 2,8 %, mais en 2023, seuls 0,5 % ont été compensés. Avec une inflation en forte hausse, on était alors loin de la réalité. Maintenant que l'inflation baisse, on veut exiger la réalité et occulter le retard accumulé les années précédentes. Ce n'est pas juste.

À l'automne 2023, les associations ont accepté une compensation du renchérissement de 2 % pour l'année 2024, alors que le renchérissement annuel en Suisse était de 2,1 %. En contrepartie, le Conseil-exécutif avait prévu une compensation du renchérissement de 0,5 % dans le plan intégré mission - financement 2025-2027. Il est incompréhensible et injuste de vouloir s'en écarter sans raison valable et de priver le personnel cantonal et le corps enseignant de ces moyens !

De plus, le budget 2026 prévoit un excédent de recettes de 365 millions de francs suisses. Du point de vue de la politique financière, cette réduction est inutile et incompréhensible !

C'est pourquoi nous vous prions instamment de soutenir la proposition du Conseil-exécutif et de voter en faveur de la proposition du Conseil-exécutif visant à compenser le renchérissement à hauteur de 0,5 % !

Avec nos salutations les meilleures.

Daniel Wyrtsch
Administrateur

Association du personnel
de l'état de Berne

Anna-Katharina Zenger
Résponsable syndicale

Formation Berne

Christof Jakob
Secrétaire syndical

Syndicat des secteurs publics